Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 41 (1912)

Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Fœtisch Frères, S. A., Lausanne **L. v. Beethoven,** Mon cœur à toi (Fedele amore, Ich liebe dich), p. une voix avec acc. de piano.

De même que des vérités, il y a des « nouveautés » éternelles. Il semble que la vieillesse de certaines œuvres reverdisse à chaque édition nouvelle. Tel ce « lied » de Beethoven, tout de charme, de grâce et de tendresse, qu'un éditeur habile nous donne à nouveau — dans deux tons, — et avec trois textes : allemand, français et italien. De semblables publications sont d'un heureux présage, puisqu'elles permettent d'entrevoir le temps où il n'y aura plus d'excuse pour ceux qui continueraient à chanter de mauvaise musique.

* * *

Eugène Monod, **Recueil de dictées et devoirs pour élèves de 9 à 13 ans à l'usage du maître.** In-8° cartonné, 151 pages, Vevey, Imprimerie Klausfelder, 1912, prix 2 fr.

« La préparation des leçons de langue maternelle, dit l'auteur dans sa préface, est longue et délicate ; on n'a pas toujours sous la main des exemples d'où l'on fera tirer la règle, des textes se prêtant à l'étude et à la discussion, et des exercices d'application oraux ou écrits. Le plus souvent, on laisse au hasard le choix de ces matériaux et la leçon ne donne pas tous les fruits attendus. »

M. Eug. Monod a rassemblé 260 dictées et un très grand nombre de devoirs. Il les a fait suivre d'exercices qui serviront à fixer les idées et à s'assimiler la règle. Faites de fragments de nos meilleurs auteurs romands, des Valloton, des Ph. Monnier, des H.-L. Magnin, des Rambert, des J. Olivier, etc., ces dictées fleurent ce bon goût du terroir dont les ouvrages français nous avaient déshabitués. Et c'est là encore un caractère que M. Eug. Monod a voulu donner à son recueil, pour qu'enfin nous ayons chez nous quelque chose tout à fait romand. Nous ne saurions assez le féliciter de cette idée qu'on a trop souvent méconnue.

Le « Recueil de dictées et devoirs » de M. Eug. Monod s'adresse à tous ceux qui apprennent la langue et la grammaire françaises. Ils y trouveront une foule de renseignements utiles aux professeurs de français, aux instituteurs, aux pensionnats et aux instituts.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Confédération. — *L'enseignement professionnel.* — Le Conseil fédéral a approuvé le rapport de gestion du Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture pour la section de l'industrie. De ce rapport il résulte que la Confédération a versé, en 1911, une somme totale de 1,344,982 fr. comme subvention aux écoles permanentes pour l'enseigne-

ment professionnel industriel. Ces écoles sont au nombre de 388; leurs dépenses totales dépassent 5,250,000 fr.

Pour les subventions, le canton de Zurich arrive en tête avec 284,233 fr. Fribourg a reçu pour sa part 50,828 fr.

— *Statistique scolaire.* — La *Jahrbuch des Unterrichtswesen in der Schweiz für 1912*, publiée chez Orell Füssli, à Zurich, par M. le Dr Albert Huber, chancelier de l'Etat de Zurich, qui contient une foule de matières du plus vif intérêt et de la plus fraîche actualité, renferme une statistique de la population scolaire de la Suisse en 1910. La voici :

	Ecoles primaires	Ecoles secondaires	Total
Zurich	64,564	10,347	74,911
Berne	109,895	11,259	121,354
Lucerne	24,360	1,947	26,307
Uri	3,555	115	3,670
Schwyz	9,317	382	9,699
Obwald	2,178	37	2,215
Nidwald	2,092	93	2,185
Glaris	4,333	514	4,847
Zoug	3,896	276	4,172
Fribourg	23,875	562	24,473
Soleure	19,018	1,580	20,598
Bâle-Ville	11,322	7,387	18,709
Bâle-Camp.	11,668	1,143	12,811
Schaffhouse	6,954	1,246	8,218
Appenzell-Ext.	9,044	720	9,764
Appenzell-Int.	2,228	21	2,249
Saint-Gall	40,701	3,434	44,135
Grisons	15,479	1,190	16,669
Argovie	36,574	5,203	41,777
Thurgovie	20,276	1,689	21,965
Tessin	21,447	1,224	22,671
Vaud	43,386	2,303	45,689
Valais	22,121	405	22,526
Neuchâtel	16,985	1,908	18,893
Genève	13,018	1,100	14,118
	638,286	56,103	594,389

Voici le rapport de la population scolaire à la population totale, par 1,000 habitants : 1. Berne a 187 élèves pour 1,000 habitants. 2. Argovie 181. 3. Schaffhouse 179. 4. Soleure 176. 5. Fribourg 175. 6. Valais 173. 7. Appenzell-Ext. 169. 8. Bâle-Camp. 167. 9. Uri 166. 10. Schwyz 166. 11. Thurgovie 163. 12. Nidwald 157. 13. Lucerne 157. 14. Appenzell-Int. 154. 15.

Zurich 149. 16. Zoug 148. 17. Saint-Gall 146. 18. Glaris 145. 19. Vaud 145. 20. Neuchâtel 143. 21. Tessin 142. 22. Grisons 141. 23. Bâle-Ville 138. 24. Obwald 128. 25. Cenève 91.

Moyenne générale de la Suisse : 158.

L'effectif du corps enseignant est de 7,401 maîtres et 4,781 maîtresses primaires.

Les dépenses s'élèvent à 84,700,000 fr.

L'annuaire de M. le Dr Huber contient une longue série de développements sur cette statistique scolaire (proportion des élèves par classe, absences, dépenses, etc.).

Fribourg. — *Institut agricole de Pérolles.* — Les examens de clôture de l'Institut agricole de Pérolles ont eu lieu jeudi 21 mars. De nombreux parents d'élèves ainsi que des amis de l'établissement, ont assisté aux épreuves. On y a remarqué notamment M. Torche, vice-président du Conseil d'Etat; M. le conseiller national Choquard; M le colonel Reynold; plusieurs ecclésiastiques et députés; M. Lutz, membre de la commission de l'Institut agricole; M. Benninger, vice-président de la Fédération des syndicats d'élevage; MM. Walther, directeur, et Busch, professeur à l'Ecole d'agriculture de Grangeneuve.

Les examens ont fort bien réussi. Après les épreuves, les invités se réunirent aux Charmettes pour la cérémonie de clôture, qui fut suivie d'un banquet d'une centaine de couverts. Pendant l'hiver écoulé, les cours ont été suivis par 86 élèves, dont 73 pour les cours agricoles et 13 pour les cours de laiterie. Des 86 élèves, 63 étaient Fribourgeois. Toutes les places étaient occupées à l'Institut. Il fallut même renvoyer à l'hiver prochain l'admission de quelques élèves. La question se posera incessamment de l'agrandissement de notre Ecole agricole de Pérolles, qui répond à un véritable besoin de l'agriculture fribourgeoise.

— *Ecole d'agriculture de Grangeneuve.* — Les examens de fin d'études de cet établissement ont eu lieu le 28 mars, à Grangeneuve, en présence d'un grand nombre d'amis de l'Ecole. On remarquait notamment dans l'assistance MM. Deschenaux, président, et Torche, vice-président du Conseil d'Etat; M. le Dr Beck, professeur à l'Université; plusieurs députés, des ecclésiastiques, de nombreux professeurs de l'Ecole normale et de l'Institut agricole. Chacun a pu se convaincre de l'excellence de l'enseignement donné à Grangeneuve. Les réponses des élèves ont témoigné d'une parfaite connaissance des branches du programme. Au banquet, ainsi qu'à la cérémonie de la distribution des diplômes et de la

proclamation des notes, de cordiales paroles ont été prononcées par M. le directeur Walther, M. Deschenaux, président du Conseil d'Etat, et M. le colonel Reynold. Pendant l'année scolaire qui vient de se terminer, l'école a été fréquentée par 130 élèves, soit 57 en première année, 45 en seconde et 28 en troisième. Faute de place disponible, on a dû écarter de nombreuses demandes d'admission. Des 28 élèves de troisième année, 24 ont obtenu leur diplôme.

— *Ecole Normale de Hauterive.* — Les examens de fin de semestre ont eu lieu comme d'habitude le lundi de la Semaine Sainte. Mgr l'Evêque du diocèse, M. Deschenaux, président du Conseil d'Etat, M. le Dr Colliard, vicaire général, MM. les membres de la commission des études ont assisté aux épreuves orales qui ont eu lieu le matin. Dans son discours de remerciements et de bienvenue, M. le Directeur Dessibourg a exprimé à Mgr André Bovet la grande joie causée à Hauterive par son élévation à l'épiscopat, la vénération, le respect et l'attachement que maîtres et élèves accordent à Sa Grandeur. Regrettant l'absence de M. le Directeur de l'Instruction publique qui honorait toujours de sa présence les examens de fin de semestre, M. Dessibourg a salué aussi la présence de M. Deschenaux, président du Conseil d'Etat, et de MM. les membres de la Commission des études ou de leurs remplaçants. Dans leurs sympathiques réponses, Mgr l'Evêque fit ressortir avec éloquence la particulière nécessité de l'éducation, dont l'importance l'emporte sur celle de l'instruction; et après avoir constaté les réels efforts opérés jusqu'ici pour l'amélioration de l'enseignement à Hauterive, M. Deschenaux a énuméré en termes délicatement aimables les multiples espérances, que le Gouvernement cantonal fonde sur l'établissement d'une section allemande à l'Ecole normale. La rentrée après les vacances de Pâques est fixée au mardi 23 avril.

Zurich. — *La retraite de M. F.-W. Fœrster.* — La *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié une correspondance où l'on déplore que le gouvernement zuricois et la Confédération ne cherchent pas à retenir M. Fœrster dans ses fonctions de professeur à l'Université et à l'Ecole polytechnique. On s'afflige de ce que la jeunesse académique va perdre en M. Fœrster un maître qui avait sur elle une forte influence au point de vue de la formation morale.